BRUXELLES. — Le 36e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1874 par la ville de Bruxelles a eu lieu lundi.

Le n° 716,556 est remboursement par 25,000 francs.

Le n° 370,274 par 3,000 fr.

Les n°s 75,139 et 556,208 chacun par 1,000 fr.

Numéros remboursables par 500 fr. :

95,204	114,681	261,801	545,465
102,894	188,267	473,486	705,465

Numéros remboursables par 250 fr. :

43,698	119,207	381,044	453,970
597,342	704,413	94,140	370,335
387,817	522,416	622,549	732,586

FAITS DIVERS

— On écrit de Varsovie, au *Nouveau Temps* du 17 janvier.

La Vistule a débordé depuis quelques jours près de Sandomir. La hauteur des eaux est de 18 pieds 4 pouces ; elle n'est que de 3 pieds au-dessous du niveau de l'inondation de 1813, et de cinq pieds au-dessous de l'inondation de 1844.

A trois verstes (3 1/2 kilomètres en amont de Sandomir, au-delà du village de Kostmirof, qui est complètement submergé, la Vistule est libre de glace.

Huit verstes plus loin, le fleuve charrie de gros glaçons.

Les villages de Zaviselié, Ostrolenka et Kostimirov, de même que les localités avoisinantes du village de Pchevloka, sont inondés sur une étendue d'environ 18 verstes. La débâcle n'a pas encore eu lieu sur la rivière San, et sur toute la partie de la Vistule, au-delà de Savikost, mais elle ne se fera pas attendre. L'amas des glaces sera, évidemment, très considérable à cet endroit.

L'eau de la Vistule monte également à Varsovie ; elle atteint 11 pieds 5 pouces de hauteur. Toutes les mesures de précautions sont prises pour prévenir des désastres.

L'association Catholique

Revue (mensuelle) des Questions sociales et ouvrières.

PRIX DE L'ABONNEMENT : VINGT fr. PAR AN

10, RUE DU BAC, PARIS

N'avoir à sa disposition que peu de temps pour toute chose, surtout pour se tenir au courant des questions qui se débattent au sein de notre société ébranlée jusque dans ses fondements, et, néanmoins, éprouver le désir de ne rester étranger à aucune d'elles, c'est l'un des traits caractéristiques de notre époque. La nécessité de se donner une connaissance, au moins superficielle, des thèses soutenues et des solutions proposées par les diverses écoles se fait si vivement sentir que partout on réclame la création de chaires d'Economie sociale. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les Universités catholiques ont été les premières à satisfaire au vœu de l'opinion publique.

Mais un très-petit nombre de personnes sont à même d'user du privilége d'aller, selon leurs convenances, entendre les leçons d'un professeur. Tous, au contraire, nous sommes ou nous pouvons être abonnés à des journaux, à des revues; le choix seul en est difficile. Or, au milieu de ce chaos de systèmes opposés qui bourdonnent à nos oreilles ou qui tourbillonnent sous nos yeux, nous qui savons que les vérités de tout ordre reposent sur une base catholique, ne devons-nous pas nous estimer heureux de voir des hommes de conviction énergique, de talent incontestable, de haute compétence, entreprendre de refuter les conceptions anti-sociales de la presse révolutionnaire de toutes nuances, en les faisant comparaître face à face avec la doctrine de l'Evangile?

Si, par nous-mêmes, nous n'avons point de loisirs suffisants pour lire, dans leur entier, tous les articles de la *Revue des Questions sociales et ouvrières*, n'avons nous pas des fils et des neveux désireux de s'initier à l'étude de ces graves matières, et, au lieu de laisser ces jeunes gens, qui nous tiennent de si près, s'égarer dans des chemins tortueux, n'est-il pas préférable de leur ouvrir des voies droites et sûres?

A celui qui serait tenté de reprocher à la *Revue* dont il s'agit le ton trop sérieux de sa polémique, nous répondrions : Quoi de plus sérieux que l'énigme sociale dont, sous peine de mort, il nous faut trouver le mot? D'ailleurs, quand une revue comme l'*Association catholique* compte des écrivains tels que M. Bérin, professeur à l'Université de Louvain, marquis de Ségur, conseiller d'Etat récemment révoqué, comte Ségur-Lamoignon, P. Véritas, etc., lesquels manient la plume à l'instar de l'éminent doyen de la Faculté des Lettres de l'Université catholique de Lille, leur collaborateur, les nombreux lecteurs que nous souhaitons à cette revue se laisseront facilement entraîner par le charme d'un style qui met en relief la savante rectitude des jugements et la vigoureuse netteté des conclusions.

Qui que vous soyez, vous trouverez dans ces pages fécondes des sujets qui vous offriront un intérêt plus particulier.

En effet, si, comme cela est naturel, les questions économiques y tiennent la principale place, les questions philosophiques et historiques y sont aussi traitées de main de maître.

Ceux à qui plaisent plus spécialement les questions religieuses ne manqueront pas de lire la *Chronique du mouvement catholique*.

Les personnes qui ne savent encore qu'imparfaitement quels sont l'esprit et le but de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers verront leurs sympathies s'accroître à mesure que la *Chronique* de l'œuvre passera sous leurs yeux.

Enfin, les industriels, les agriculteurs et tous les hommes qui entendent mettre leur intelligence et leur bonne volonté au service de la pacification sociale pourront prendre part aux remarquables travaux que des Commissions, composée de cinq cents industriels, ayant signé l'acte d'adhésion à l'œuvre et de quatre cents autres, membres correspondants, ont déjà amenés à bonne fin pour arriver au rapprochement des classes par l'Association chrétienne des patrons et des ouvriers.

Le comité de l'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, à Lille, se fait donc un devoir de recommander instamment les *abonnements* à la Revue. Elle a été fondée par M. le comte de Mun ; et, s'il est bien, de la part de sept mille auditeurs, de se donner gratuitement la jouissance d'applaudir l'éloquent orateur qui, le 23 novembre dernier, a si glorieusement terminé parmi nous, ses vaillantes luttes pour la défense de nos droits et de nos libertés, il est mieux encore, en ce qui dépend de notre concours personnel et pécuniaire, d'employer tous les moyens possibles afin de le seconder dans le développement déjà si fructueux de son œuvre.

POUR LE COMITÉ :

Le Président : HENRI BERNARD.

Les Vices Présidents : FÉRON-VRAU. H. D'HERBIGNY.

NOUVELLES DU MATIN

DESERTEURS ET INSOUMIS

La commission des déserteurs et insoumis a entendu hier le ministre de la guerre.

Le général Farre a accepté toutes les modifications de la commission de la Chambre.

—

L'UNION REPUBLICAINE

Paris, 21 janvier, soir.

L'Union républicaine s'est réunie aujourd'hui à quatre heures.

Elle doit s'occuper de la proposition de fusion et de celle relative à la réunion plénière des gauches.

L'Union républicaine a adopté la proposition de M. Antonin Proust demandant une réunion plénière pour discuter les intérêts de la majorité républicaine.

—

Paris, 21 janvier.

Une réunion provoquée par l'association pour la défense de la liberté commerciale et industrielle a eu lieu aujourd'hui au Grand-Hôtel. La réunion a adopté à l'unanimité la résolution suivante de M. Raoul Duval :

« La réunion réclame énergiquement le renouvellement des traités de commerce et l'abaissement des droits inscrits au tarif conventionnel de 1860. La réunion proteste absolument contre toute aggravation qui pourrait être faite des mêmes droits dans l'établissement du tarif général.

ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LOUIS XVI

Paris, 21 janvier, soir.

Une foule nombreuse se pressait ce matin à la chapelle expiatoire. La reine Isabelle, la duchesse de Madrid, le comte et la comtesse Trapain, le général Charette, et de nombreux sénateurs assistaient à la cérémonie.

M. l'abbé Cambot a prononcé un discours.

Des messes ont été également célébrées à Marseille, à Vannes, etc.

—

LA SANTÉ DU PAPE

Rome, 21 janvier.

L'*Osservatore romano* dit que Sa Sainteté Léon XIII subit l'influence de la saison rigoureuse, mais que sa santé n'a jamais été notablement altérée.

Aujourd'hui toute indisposition a cessé.

—

TERRIBLE EXPLOSION

Londres, 21 janvier.

Une terrible explosion vient d'avoir lieu dans les houillères de Leycett, comté de Stafford.

Il n'y a pas moins de 70 à 90 tués.

—

Londres, 21 janvier.

Lord Beaconsfield est atteint d'une bronchite.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui.

Décret convoquant le collège électoral du département de la Dordogne à l'effet de nommer deux sénateurs.

Décrets nommant des maires et des adjoints.

Décret nommant un conseiller honoraire à la cour d'appel d'Amiens et accordant des dispenses au substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris à raison de sa parenté au degré prohibé avec un conseiller de la même cour.

Décret nommant des juges-de-paix.

Décret portant promotion dans le corps de l'intendance militaire.

Décret donnant le titre de chaire de physique médicale à la chaire d'hygiène et de physique médicale de la faculté de Nancy.

Décret nommant le professeur de physique médicale à la faculté de médecine de Nancy.

Décret nommant le professeur titulaire de la chaire de pathologie interne à la faculté de médecine et de pharmacie de Lille.

Décret relatif à l'admission des romaines oscillantes à la vérification et au poinçonnage.

Arrêtés nommant des percepteurs.

Arrêtés déclarant vacantes la chaire de code civil de la faculté de droit de Nancy et de la chaire de code civil de la faculté de droit de Paris.

—

Bien que le président de la République ne se fasse pas généralement représenter aux obsèques des sénateurs ou des députés décédés, M. le président de la République a délégué M. le capitaine Fayet, officier de sa maison, pour le représenter aux obsèques de M. Jules Favre.

—

M. Varroy, ministre des travaux publics, a été reçu hier matin, mercredi, par M. le président de la République, auquel il a rendu compte des mesures prises pour prévenir les conséquences de la débâcle des glaces de la banquise qui s'est formée en amont de Saumur.

M. le président de la République avait délégué, pour accompagner le ministre, l'un des officiers de sa maison, M. le colonel Brugère, qui était de retour avec le ministre des travaux publics, mardi soir.

—

M. l'amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, est assez malade depuis quatre jours, sans toutefois que son état inspire en ce moment d'inquiétude à son entourage.

« Cependant, il est forcé, dit le *XIXe Siècle*, de garder le lit et de ne pas s'occuper d'affaires. C'est ce motif de santé, et non aucune divergence d'opinion avec ses collègues, qui l'a empêché d'assister aux derniers conseils des ministres. »

—

Suivant le *Constitutionnel*, « l'instruction obligatoire remonterait à Louis XV. Par une déclaration en date du 14 mai 1724, Louis XV ordonne, en effet, qu'il soit établi des maîtres et des maîtresses d'école dans toutes les paroisses où il n'y en a point ; dans les lieux où il n'y aura pas d'autres fonds pour cet usage, il sera imposé aux habitants une somme de cent cinquante livres pour un maître d'école cent livres pour une maîtresse d'école.

« Tous les pères, mères et tuteurs auront à envoyer les enfants dont ils ont la charge, aux écoles jusqu'à l'âge de quatorze ans.

« Seront exceptés de cette obligation, les chefs de famille qui prouveront qu'ils font instruire leurs enfants par des précepteurs particuliers, ou bien qu'ils les ont mis dans un collége ou dans une communauté régulière.

« Etaient chargés de surveiller à l'exécution de ces ordres : les curés et les évêques, les juges et procureurs du roi.

« Ces derniers devaient se faire remettre tous les mois un état exact de tous les enfants qui n'allaient pas aux écoles, avec les noms des pères, mères ou tuteurs. Des poursuites judiciaires devaient être intentées contre les délinquants.

« Les procureurs généraux des parlements avaient à faire tous les six mois un travail d'ensemble sur ce service public. »

—

M. Henri Brisson, présidera encore aujourd'hui la séance de la Chambre des députés.

—

Le *Figaro* assure que M. de Broglie doit prononcer demain vendredi un grand discours au Sénat, dans la discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur de l'instruction publique.

—

Hier a eu lieu, au Luxembourg, sous la présidence de M. Kerdrel, une réunion plénière des droites du Sénat.

« On s'y est entretenu, raconte la *Paix*, d'abord de la situation actuelle; puis les divisions qui se sont produites, ces jours derniers, à l'occasion de l'élection d'un quatrième vice-président, ont amené naturellement la discussion sur les moyens de maintenir l'unité au sein de la minorité en une action commune. Beaucoup de membres ont pris la parole sur ce sujet, mais aucun avis n'a prévalu.

» On s'est occupé ensuite des élections des présidents et secrétaires dans les bureaux. Quelques membres se sont plaints du manque d'exactitude des autres membres qui par leur absence, ont empêché dans certains bureaux l'élection des candidats de droite.

» Enfin, on a présenté quelques observations sur la nomination de la commission des finances et sur la future élection d'un sénateur inamovible. Sur la proposition de M. Delsol, on a laissé au comité-directeur le soin de désigner les membres que la droite porterait comme candidats, le jour de la nomination de la commission des finances. Sur la demande de M. le général d'Audigné, on a ajourné à quelques jours le choix d'un candidat pour le siége sénatorial vacant. »

—

M. le ministre de la guerre vient d'adresser à M. le président de la République, un rapport dans lequel il le prie de vouloir bien approuver le rétablissement des deux bureaux de la justice militaire et de la gendarmerie. Ces deux avaient été réunis en un seul par un arrêté du pouvoir exécutif du 8 juin 1871. M. le président de la République a approuvé le rapport de M. le général Farre.

—

Suite des modifications dans le personnel du ministère de la guerre : le *Voltaire* annonce que M. Yung, chef d'escadron d'état-major, est appelé au ministère de la guerre, comme sous-chef du cabinet du ministre.

Les 2e, 3e, 4e et 5e bureaux sont placés sous les ordres de M. le colonel Wanet, du corps d'état-major.

M. Wartley entre au ministère comme sous-chef d'état-major à l'état-major général de l'armée.

—

Hier a eu lieu en séance publique et sous la présidence de M. Emile Laurent, l'installation de M. Frédéric Thomas, ancien préfet, conseiller général du Tarn, nommé récemment conseiller de préfecture de la Seine.

—

Petite Bourse du 21 janvier 1880

5 0/0, 116, 82 1/2, 77 1/2, 81 1/4 — Italien, 79,80. Turc, 10,65 55 57 1/2. — Chem. Ott. 40,50. — Banque Ott. 538,75, 538,12. — Egypte 288,75, 288,12. — Florin, 72 7/8. — Hongrois, 85 1/16 1/8. — Fondiaria, 622,50, 627,50

Très-ferme :

Dépêches Télégraphiques

France

Marseille, 21 janv. 8 h. 40 soir.

A la suite d'une longue discussion et après le rejet de huit amendements, le conseil municipal vient d'adopter la proposition de MM. Moulin, Aubin et Germondy, tendant à suspendre, pendant six mois à partir du 22 janvier, la perception de la taxe d'entrée sur les sardines. 16 conseillers ont voté la proposition, 12 ont voté contre elle.

Le maire en a informé aussitôt le directeur de l'octroi.

Il est vraisemblable que cette mesure va mettre fin à la grève des pêcheurs.

Italie

Naples, 21 janvier.

La société de la confédération Républicaine s'est réunie sur la place du Dante à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Georges Imbriani, tombé sur le champ de bataille de Dijon en 1871.

La démonstration a été dissoute par la police, après quelque résistance.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Espagne

Madrid, 21 janvier.

A la Chambre des députés, lecture a été donnée du décret nommant M. Canovas del Castillo ministre des affaires étrangères en remplacement du comte Toreno, démissionnaire.

Madrid, 21 janvier, 8.

Chambre des députés. — Le comte Toreno est nommé président.

La Chambre, par 210 voix contre 10, approuve la loi relative à l'abolition de l'esclavage.

Angleterre

Londres, 21 janvier.

Une réunion des députés irlandais, au Parlement, a eu lieu aujourd'hui. M. O'Donoghue a proposé une résolution exprimant la sympathie des députés pour les souffrances des paysans de l'ouest de l'Irlande, et promettant de les appuyer dans la lutte qu'ils soutiennent pour rester en possession de leurs foyers.

M. O'Donoghue regarde M. Parnell comme chef du peuple irlandais. Il veut que les députés fassent appel au peuple et rejettent tout système pouvant contribuer à faire du sol de l'Irlande la propriété particulière des possesseurs actuels.

MM. O'Connor et Power ont appuyé la proposition.

Cette proposition a été adoptée, ainsi qu'une proposition de M. Callan, déclarant que le part. irlandais a la Chambre doit agir indépendamment du parti conservateur et du parti libéral.

Turquie d'Europe

Constantinople, 21 janvier.

La convention relative à la traite des nègres a été approuvée par le Sultan. Elle sera signée vendredi par Sawas-pacha et M. Layard.

La Porte dément la nouvelle du dernier combat où les Albanais auraient désarmé 2,000 Monténégrins.

M. Layard répliquera à la note de la Porte qui répondait à son ultimatum.

DERNIERE HEURE

CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

Paris, 22 janvier.

M. Féray, sénateur, a fait hier une conférence sur la liberté commerciale devant un public nombreux.

Plusieurs membres du Parlement, MM. Dehaut, Claude, Denis, Lagache, sénateurs; Develle, député, assistaient à cette conférence.

L'orateur a démontré que l'Angleterre n'a adopté le libre-échange qu'après avoir acquis la certitude de battre ses concurrents.

M. Feray a rappelé que de nombreux Etats en Europe, aux Etats-Unis, dans les colonies anglaises ont relevé leurs tarifs douaniers. Nous devrons suivre cet exemple en rectifiant les erreurs commises dans les traités de 1860.

Les intérêts des consommateurs et des producteurs sont solidaires.

L'orateur termine en rappelant à M. de Freycinet, aujourd'hui président du Conseil des ministres, qu'il a dit à Bordeaux qu'« il n'est pas indifférent pour le pays de laisser périr les industries qui feraient défaut au moment où l'on aura besoin de se défendre. »

M. Feray a conclu en exprimant l'espoir qu'aucune industrie ne sera sacrifiée.

La conférence de M. Feray a été fréquemment interrompue par les applaudissements.

L'UNION REPUBLICAINE

Paris, 22 janvier.

Les membres du bureau de l'Union Républicaine ont l'intention de conférer aujourd'hui avec les bureaux des autres groupes de gauche pour fixer la date de la réunion plénière.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier

Séance du 22 janvier 1880

Présidence de M. BRISSON

La séance s'ouvre à deux heures.

MM. CONSTANS ET COCHERY déposent divers projets.

ÉLECTION CIRIER

L'élection de M. Cirier, député de la 2e circonscription de Cambrai, est validée.

INTERPELLATION

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Janvier de La Motte.

M. JANVIER DE LAMOTTE demande que son interpellation soit remise jusqu'au retour de M. Lepère, de Versailles.

Cette motion est adoptée.

Amnistie

M. LOUIS BLANC dépose une proposition de loi relative à l'amnistie plénière.

Il demande l'urgence qui est déclarée sans débat.

COMMERCE

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier, 12, Moorgate street, E. C.

Londres, le 21 janvier 1880.

LAINES. — Le comité des importateurs de laines coloniales vient de fixer l'ouverture de la 1re série d'enchères sur notre marché, au mardi, le 17 février, prochain, et de décider qu'on y offrira 250,000 balles des nouveaux arrivages. Cette quantité pourrait même être augmentée si les arrivages au jour d'ouverture dépassaient ce chiffre.

Actuellement les arrivages s'élèvent à :

	3,689 b.	Sydney
	9,091 »	Port-Philippe
	236 »	Van Diémen
	1,414 »	Adélaïde
	4,107 »	Nouvelle Zélande
	18,537 »	laine d'Australie
et	27,472 »	Cap de Bon. Esp.
Ensemble	46,009 »	laines coloniales.
à déduire environ	10,500 »	réexpédiées, (soit 3,000 b. Austr., et 7,500 b. Cap.
laissant	35,509 »	et ajouter
les cargaisons attendues,	214,491 »	
Total approximatif	250,000 »	des colonies.

Cours du change, à la bourse	du 20 janvier.	
Paris courts jours,	25,18	à 21 1/4
dito trois mois,	25,35	à 38 3/4
Belgique	25,40	à 45
Du 15 courant		
Paris courts jours,	25,20	à 22 1/2
dito trois mois,	25,38 3/4	à 42 1/2
Belgique.	25,40	à 45

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE

21 Janvier — 6 heures soir

Huile colza en r.d. 86	..	Esprits	69 50 ..
id. en tonnes	82 ..	Farines 8 m.	70 25 70
id. épurée	91 50	Supérieure	70 25 70
Huile de lin en f.d.	71 75	Suif	86
id. en tonnes	73 75	Cafés Java	230
Suc. 7/9 disp.	70 ..	Ceylan	215
id. 10/13 c.	63 75	Haïti	210
id. blanc 3 c.	3 25	Rio	190
Raffin. bon. sorte	151 50	Cacaos Para	180
id. belle sorte	152 50	Guayaquil	160
Certific. de sortie	73 75	Haïti	160
Mélasse de fab.	36 .	Trinité	110
id. raffinerie	17 50 ..	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS

du 21 Janvier, 6 heures soir.

Huile de colza		Farines 8 marques	
Disponible	80	Courant	70 25 70
Courant	80 .. 75	Février	70 .. ..
Février	80 79 75	Mars-avril	70 70 25
Mars-Avril	80	4 de mars	69 75 ..
4 de mai	81	Farines supérieures	
Huile de lin		Courant	70 25 70
Disponible	71 75	Février	70 50 .
Courant	71 75 ..	Mars-avril	70 50 .
Février	71 75 82	4 de mars	70 69 75
Mars-Avril	72 25 ..	M. Darblay	72 .. ..
4 de mai	73	Blés	
Spiritueux		Courant	32 75 ..
Disponible	69 50 ..	Février	32 75 ..
Courant	69 25 ..	Mars-avril	32 75 ..
Février	69 .. .	4 de mars	32 50 ..
Mars-Avril	69 .. .	Seigles	
4 de mai	68	Courant	23 25 .
Stock 6 800 pipes		Février	23 25 50
Circulation ..		Mars-avril	23 50 .
Sucres		4 de mars	23 25 ..
N° 10/13 cour.	63 75 ..	Avoines	
N° 7/9 d.	70 .. .	Courant	20 19 75
Blanc 3 disp.	73 .	Février	20 19 75
Courant	73 25 73	Mars-avril	20 25 ..
Février	73 ..	4 de mars	20 25 ..
Mars-Avril	72 87 ..		
4 de mai	..		
Raffinés	151 50 à 152 50		

PARIS, 22 Janvier. — *Dépêche de 2 heures.*

Huile de colza.		Février	74 »»
Courant	79 25	Mars-Avril	74 »»
Février	79 25	Raffinés	151 50 à 152 50
Mars-Avril	79 50	Farines 8 marque	
4 de mai	80 50	Courant	69 »»
Huile de lin.		Février	69 »»
Courant	71 50	Mars-avril	69 »»
Février	71 75	4 de mars	68 75
Mars-Avril	72 50	Blés	
4 de mai	72 25	Courant	32 25
Spiritueux		Février	32 25
Courant	69 50	Mars-avril	32 25
Février	69 25	4 de mars	32 »»
Mars-Avril	69 25	Seigles	
4 de mai	68 25	Courant	23 25
Sucres roux		Février	23 25
10/13	63 75	Mars-avril	23 50
7/9	70 »»	4 de mars	23 »»
Sucres blancs		Marq. Darblay	72 »»
Courant	74 25	Temps couvert.	

BOURSE DE LILLE

Valeurs	Cours préc.	Cours du 22 janvier
Crespin-l. Anzin	45	... ...
Marly. . . .	125 ..	... ...
Annœullin . .	15 ..	... ...
Ch. Com. Calais.	990 ..	....

COURS de SUCRES et du 3/6 du 22 Janvier

SUCRES	Cours officiel	Cours comm.	Offert.	Demandé
Sucre indigène 88 degré	62 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	68 25	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	158	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	72 .	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3...	... .	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	71 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	55 .	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	69 50	.. ..	.. ..	.. ..
courant.	70 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Mélasse disponible...	65 ..	.. ..	.. ..	.. ..
A livrer 4 premiers..	69 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 janvier....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 4 d'été.....	70 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 3 derniers...	62 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» 1 prochain..	62 ..	.. ..	.. ..	.. ..

22 Janvier	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourtx l'hectolitre
Colza	71 .. 71 50	20 50 23 ..	16 50 18 50
Colzaépurée	77 .. 77 50	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	33 .. 36 ..	23 .. .. ..
Lin g. pays.	68 50	24 50 27 ..	31 .. .. ..
Lin g. étran.	64	22 .. 26 ..	28 .. 30 .
Caméline	65 50 65 ..	.. ..	18 .. .. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	45 50 .. ..

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE

du 21 janvier 1880.

Quant. 731 sacs de 1 hect.		(prix moyen)	23 59
id. 192 sacs	id.	id.	21 38
Prix extrêmes du blé blanc.			20 à 27
id. du blé macaux			19 à 24 »»
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q.			44 50

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :

Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies. Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Bailleul, Arras).

Blé blanc	23 08
Blé macaux	20 49

MARCHÉ AUX FOURRAGES DE LILLE du 21 janv.

Paille, 750 kil., 1re qua.,	55 fr.,	2e qua.	50
Foin — —	75	—	70
Lent lles — —	90	—	85
Sainfoin — —	65	—	60
Luzerne — —	70	—	65
Trèfle — —	70	—	65
Hyvernage — —	65	—	60

BERGUES. — Marché du 19 janvier.

Blé froment	23 39	Œilliette	— —
Blé roux	20 97	Cameline	— —
Blé 2e qualité	24 25	Graine de lin	24 —
Blé 3me qualité	21 38	Colza d'été	— —
Seigle	—	Pom. de terre	— —
Orge	13 07	Fromage vieux	102 50
Avoine	10 41	Beurre en bloc	4 30
Fèves	21 48	Id. 2e qual.	3 82
Haricots	27 20	Id. 3e qual.	3 45
Pois jaunes	— —	Beurre en pièce	3 65
Pois bleus	29 96	Œufs, le cent	13 —
Vesces	— —	Lin, le kilo 1/2	2 13

MARCHE D'ORCHIES du 19 janvier.

Blé bl. 1re qual.	26 ..	Avoine 1re q.	10 .. .. ..
» 2e »	25 ..	» 2e q.	9 .. .. ..
» 3e »	24 ..	» 3e q.	8 .. .. ..
Blé g. 1re qual.	.. ..	Fèves	19 .. 21 ..
» 2e »	24 25	Colza	20 .. 23 ..
» 3e »	.. ..	Graine lin	27 .. 29 ..
Seigles 1re qual.	17 ..	Cameline	19 .. 21 ..
» 2e »	15 ..	Chanvre	.. ..

MARCHE D'ARMENTIERES du 19 janvier

Qant.		Prix moyen
11	Froment... ... l'hectolitre.	23 43 à »» »»
5	Haricots	39 33 »» »»
.	Fèves	»» »» »» »»
.	Féverolles	»» »» »» »»
.	Pois	»» »» »» »»
...	Avoine	»» »» »» »»
.	Seigle	»» »» »» »»
4000	Pommes de terre les 100 k.	16 »» »» »»
5000	Œufs. le cent.	11 50 »» »»
3000	Beurre le kilogramme	2 25 »» »»

BULLETIN FINANCIER

DE LA BANQUE NATIONALE, CAPITAL 30,000,000

11, RUE LE PELLETIER, A PARIS.

Paris, le 21 janvier.

Le 3 0/0 finit à fr. 81,67. L'*amortissable* à fr. 83,17 le 5 0/0 à fr. 116.72. Le mouvement de reprise que nous indiquions hier a été continué aujourd'hui.

Sur les institutions de Crédit, l'amélioration est plus sensible. La *Banque de Paris* s'est élevée à 870. La *Banque d'Escompte* a gagné 15 et finit à 780. La *Banque Hypothécaire* a monté de 10 à 650. Les obligations de cette Société se traitent en banque avec une prime de 1 fr.

Le *Crédit Foncier* est un peu lourd à 11,31. La *Banque Nationale* a été demandée de 650 à 635. Le *Mobilier Espagnol* a monté de 12 à 712 fr.

Les demandes sur ses obligations sont plus actives à l'approche du coupon de février. Le 1er février, on paie 7,50 net d'impôt. La *Société financière* est à 580 fr. la *Banque Française Italienne* à 482.

Les fonds étrangers sont aussi en hausse notable. En particulier les valeurs ottomanes. Le 5 0/0 *Turc* est à 1,057 fr. La *Banque Ottomane* fait 538 Les fonds russes sont plus diminués qu'hier, le 5 0/0 1877 est à 90 1/2, l'*Oriental* à 60. Les valeurs égyptiennes sont sans changement, l'*Unifiée* cote 289 ; l'*Obligation Privilégiée* est un peu plus faible à 428 fr.

Orléans à Rouen. — On sait que le Comptoir d'Escompte a renoncé à venir au partage de l'actif de la faillite du chemin d'Orléans à Rouen, tant que les autres créanciers n'auraient pas touché 39 0/0. Si la liquidation de la faillite fournit ces 39 0/0, le solde à toucher serait de fr. 39.07 pour les obligations de la 1re série, de 38,93 pour celles de la 2e et de 38,05 pour celles de la 3e.

Adresses Industrielles & Commerciales

Entreprise de Peinture, Décors et Vitrerie

LÉON BONNAVE-CLIQUET

RUE DU PAYS, ROUBAIX

Système perfectionné pour verandahs et lanterneaux

Epiceries-Comestibles

OUDART-FLORIN, rue Inkermann 9 à Roubaix.

Ancienne maison BONNAVE-DELANNOY BONNAVE-PECQUEUR, rue Nain, 3, (près de l'hôtel-Ferraille)

Seule maison ayant la grande spécialité des locations de lustres, girandolles et candelabres pour fêtes et soirées.

Articles de ménage. Cuivre pour batteries de cuisine, fer battu, émaillé, COUTELLERIE. Entreprise de travaux en zinc pour bâtiments. Pose de pompes. Ouvrages en plomb. Tambours pour métiers.

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée 14. Salon de coiffures. — Parfumerie

Henri DENIAU, architecte indusrielle, rue Blanchemaille, 73, Roubaix.

HOFFMANN-DUPONT, rue Saint-Georges.— Location de services de table. — Articles de fantaisie pour fêtes et cadeaux Bouteilles et bouchons.

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Resaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

Lithographie

Impressions commerciales : Factures mémorandums, entêtes de lettres, lettres mortuaire, part pour mariages et naissances Alfred REBOUX, rue Neuve, Roubaix, 17

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 1406

COUVREUR-RENARD, Grande-Place de Tourcoing. — Confections pour hommes et pour dames. 140

Charbons

Albert POUTRAIN, rue de Mouveaux

A. BOUTRY, 14 rue de l'Espérance.— Pavages et sables, graviers. — Réparation

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28 140

Confections

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confection pour hommes.* 145

Confections

VERDEL-JOUREZ, Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

THEATRE DE ROUBAIX, rue du Fontenoy. Direction : G. DESCHAMPS.

Jeudi 22 janvier 1880, spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas; deux Dames ne paieront qu'une place.

Représentation extraordinaire, au bénéfice de M. Germain, avec le concours des anciens amateurs.

Mlle De la Faille ou Siége de la Rochelle, drame en 5 actes et 7 tableaux, par MM. Amicet Bourgeois et G. Lemoine.

Ne la tue pas !!! conférence sur l'*Homme-Femme*, par M. Alexandre Dumas, interprêtée par M. Max.

La Corde sensible, vaudeville en un acte par M. Lambert Thiboust.

Ordre du spectacle : 1° Mlle De la Faille; 2° La Conférence ; 3° La corde.

Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 h.

PRIX DES PLACES : Fauteuils de première galerie, 3 fr.; Fauteuils d'orchestre et première galerie, 2 fr.; Parquet et Parterre, 1 fr. 25; Deuxième galerie, 75 cent.

ÉMISSION

DE 32,000 ACTIONS

de la Compagnie pour l'Exploitation

DES

MINES D'OR

de la COURONNE DE RUSSIE

à Miass (Gouvernement d'Orenbourg)

SOCIÉTÉ ANONYME EN FORMATION

Capital social : 16 Millions de francs

Divisé en 32,000 Actions de 500 fr.

SIÉGE SOCIAL : 24, Chaussée-d'Antin, PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. le Comte LEVACHOFF, aide-de-camp général de S. M. le Czar, O. ✻, concessionnaire des Mines de Miass.

M. IOSSEY, Ingénieur en Chef et membre du Comité supérieur des Mines.

M. WAGANOFF, Administrateur du Bureau central des Mines de Miass.

M. Gusman SERPH, Député.

M. GALLET, O. ✻, Ancien payeur en chef aux Armées.

VERSEMENTS :

50 francs en souscrivant;
100 — à la répartition;
100 — le 20 avril 1880;
150 — le 20 juillet 1880;
100 — le 20 octobre 1880;
} 500 fr.

Le coupon du 1er semestre 1880, qui sera de 25 francs au *minimum*, viendra en déduction du versement du 20 juillet.

En se libérant immédiatement, on jouira d'une bonification de 10 francs par action et la souscription sera irréductible.

La Société a pour objet l'exploitation des gisements aurifères de Miass (Russie d'Europe).